



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

UNE PUBLICATION DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Faire l'autruche : Enseignements tirés de la riposte de l'Afrique du Sud au terrorisme

Par HUSSEIN SOLOMON

- ◆ L'Afrique du Sud est devenue depuis quelques années un carrefour central des réseaux mondiaux de terrorisme.
- ◆ En dépit des risques potentiels manifestes, l'Afrique du Sud a tardé à adopter et mettre en œuvre une politique de contre-terrorisme plus vigoureuse.
- ◆ Le contre-terrorisme doit être une priorité nationale issue d'une décision politique appuyée sur un contrôle indépendant des activités nationales de renseignement et sur une évaluation objective des risques terroristes.

POINTS SAILLANTS

[L'Afrique du Sud] est l'endroit parfait pour reprendre votre souffle, faire un bilan et dresser des plans au sujet de vos finances et vos opérations. Les communications et l'infrastructure sont excellentes, il y a une communauté musulmane extrémiste et les forces de l'ordre sont débordées.

—Gideon Jones, ancien directeur de l'unité des enquêtes criminelles de la Police nationale sud-africaine¹

Qu'il s'agisse du financement du terrorisme, de l'existence de refuges, du trafic de passeports et de pièces d'identité sud-africains obtenus en fraude, ou encore des camps d'entraînement paramilitaires et de l'utilisation de son territoire comme d'une base opérationnelle pour lancer des attaques contre d'autres pays, l'Afrique du Sud devient un sanctuaire de plus en plus prisé par les terroristes. L'affaire d'Haroun Rashid Aswat en 2005 en a été la première démonstration. Haroun Aswat, dont le nu-

méro de téléphone se trouvait sur la liste des appels des quatre terroristes kamikazes auteurs de l'attentat du 7 juillet 2005 à Londres, est arrêté et détenu en Zambie. Il aurait en effet eu plusieurs communications téléphoniques avec chacun d'entre eux depuis l'Afrique du Sud quelques jours avant l'attentat². Les analystes se sont donc demandé s'il existait un lien opérationnel entre Mohammed Saddiq Khan, le chef de la cellule kamikaze à Londres, et Haroun Aswat en Afrique du Sud.

Il avait également attiré l'attention des États-Unis qui l'accusaient d'avoir tenté d'établir un camp d'entraînement militaire à Seattle, dans l'État de Washington³, et à Bly, en Oregon, en 1999. Les enquêteurs zambiens ont également indiqué qu'Haroun Aswat leur aurait déclaré qu'il était un des gardes du corps d'Oussama ben Laden. Haroun Aswat, lui, nie ces accusations et souligne qu'il tire ses revenus de la vente de CD et de DVD islamiques dans les marchés aux puces, ce dont les enquêteurs doutent, car cette activité ne lui permettrait pas de financer ses nombreux voyages⁴. D'autres recherches ont révélé qu'Haroun Aswat a été l'assistant d'Abou Hamza al Masri, l'idéologue terroriste de la célèbre mosquée de Finsbury à Londres, où plusieurs terroristes ont suivi leur entraînement, notamment Richard Reid, le funeste terroriste à la chaussure piégée. Abou Hamza

« les enseignements tirés de l'expérience sud-africaine sont pertinents pour les autres pays africains qui ont longtemps minimisé la menace terroriste pour découvrir ensuite qu'Al-Qaïda en avait profité pour s'implanter sur leur territoire »

al Masri, lui, est également lié à la mouvance d'Al-Qaïda au Yémen et en Algérie⁵.

En 2004, l'affaire d'Ihsan Garnaoui, un Tunisien soupçonné d'appartenir à Al-Qaïda, a également mis en relief le rôle de l'Afrique du Sud en tant que base opérationnelle, pays de transit et voie d'acheminement des terroristes vers les pays qu'ils visent. Ihsan Garnaoui était un expert en explosifs, entraîné en Afghanistan et « promu » au rang de formateur d'Al-Qaïda. Il était porteur de plusieurs passeports sud-africains, sous des noms différents (notamment Abram Shoman et Mallick Shoman) et avait transité par l'Afrique du Sud

en route vers l'Europe où il a été accusé d'avoir planifié des attentats aux explosifs contre des sites américains et juifs⁶. La plus grande partie de ses préparatifs s'étaient déroulés en Afrique du Sud : achat de jumelles perfectionnées de type militaire avec appareil photo numérique intégré, achat de schémas et d'instructions de montage de détonateurs, et mise en place de réseaux à Berlin à partir de l'Afrique du Sud⁷.

L'affaire de Mohammed Gulzer, en juillet 2006, vient confirmer l'utilisation de l'Afrique du Sud comme base opérationnelle et point de transit. Mohammed Gulzer et sept complices sont accusés d'avoir tenté de faire exploser au-dessus de l'Atlantique au moins sept avions de ligne partis de Londres, en assemblant des bombes à bord avec des explosifs au peroxyde d'hydrogène dissimulés dans des bouteilles de boissons gazeuses. Mohammed Gulzer, le chef du groupe, s'est rendu à Londres en passant par l'Afrique du Sud⁸.

En dépit de ces indices toujours plus manifestes de l'implantation croissante des réseaux terroristes islamistes mondiaux sur son territoire, pourquoi l'Afrique du Sud a-t-elle tardé à adopter et mettre en œuvre une politique contre-terroriste plus vigoureuse ? Les enseignements tirés de l'expérience sud-africaine sont pertinents pour les autres pays africains qui ont longtemps minimisé la menace terroriste pour découvrir ensuite qu'Al-Qaïda en avait profité pour s'implanter sur leur territoire.

TOUT AVAIT SI BIEN COMMENCÉ . . .

Au lendemain du 11 septembre, Pretoria a immédiatement condamné les attentats terroristes perpétrés aux États-Unis et offert à Washington des secours humanitaires et l'entière coopération des organismes de sécurité sud-africains. Les atrocités terroristes aux États-Unis ont également amené l'Afrique du Sud à revoir ses propres lois nationales contre le terrorisme⁹.

La nécessité de ces lois procédait non seulement d'événements décisifs tels que le 11 septembre, mais également de la campagne de terrorisme urbain lancée par des islamistes locaux qui a ravagé la province du Cap occidental dans les années 1990. En adoptant en 2002 la loi contre le terrorisme, l'Afrique du Sud a également voulu fusionner en une seule loi cohérente et complète tous les textes juridiques en vigueur sur son territoire pour lutter contre le terrorisme et les

Hussein Solomon est professeur sr. au département des Sciences politiques de l'université de Free State, Afrique du Sud et professeur invité au Global Collaboration Centre à l'université d'Osaka, Japon.

aligner sur les instruments internationaux contre le terrorisme¹⁰, par exemple la résolution 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies, selon laquelle tout acte de terrorisme international constitue une menace pour la paix et la sécurité mondiales.

En outre, l'Afrique du Sud a donné la priorité, dans ses relations bilatérales, au problème du terrorisme. En octobre 2006, lors d'une rencontre avec le Premier ministre de l'Inde, Manmohan Singh, l'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki, annonçait que les deux pays échangent des renseignements pour prévenir de futurs attentats terroristes¹¹. Il soulignait ainsi le concept selon lequel le terrorisme est une menace mondiale et que seul un partenariat permettra à la communauté internationale d'éradiquer ce fléau.

Toutefois, en dépit de ces premiers jalons positifs et des déclarations de Pretoria, les promesses tardent à se réaliser ainsi l'Afrique du Sud manque de crédibilité dans le domaine du terrorisme. Comment donc expliquer ce désintérêt envers le terrorisme ?

Citons tout d'abord l'apparente naïveté de certains grands décideurs sud-africains au sujet du terrorisme. En juillet 2004, deux Sud-Africains étaient arrêtés dans un refuge d'Al-Qaïda au Pakistan, en compagnie d'un haut dirigeant d'Al-Qaïda. Le ministre adjoint des Affaires étrangères de l'époque, informé par les autorités pakistanaises de plans prévoyant des attentats en Afrique du Sud, déclarait : « Toute personne sensée sait que les positions prises par l'Afrique du Sud sur des questions comme le Moyen-Orient et la guerre en Irak ont toujours été judicieuses et que personne ne peut avoir de raison pour nous attaquer »¹². Son raisonnement ? « La rectitude de notre politique étrangère sur le Moyen-Orient nous protège du terrorisme. »

Il existe toutefois d'autres raisons pour remettre en question la logique de ce rejet d'emblée. La campagne de terrorisme urbain menée par les islamistes locaux dans les années 1990, dans la province du Cap occidental, ainsi que les diverses tentatives d'attentats terroristes, recensés depuis, prouvent qu'il se passait quelque chose de plus funeste. Cette campagne d'attentats des années 1990 a visé non seulement le consulat des États-Unis au Cap ou des restaurants occidentaux tels que Planet Hollywood, mais aussi des synagogues, des musulmans modérés,

des boîtes de nuit gay et, surtout, les organes de l'État sud-africain. En août 1998, une explosion s'est produite à l'extérieur des bureaux du groupe d'étude des enquêtes spéciales de la police et en septembre 1998, le juge d'instruction du dossier d'une affaire impliquant un membre du PAGAD (People Against Gangsterism and Drugs) a été assassiné¹³.

LA RECTITUDE POLITIQUE

La rectitude politique, issue de l'histoire propre de l'Afrique du Sud, façonne encore aujourd'hui l'optique de l'establishment politique sud-africain et sape la lutte contre le fléau du terrorisme. Ronnie Kasrils, ancien ministre du Renseignement, déclarait :

« la rectitude politique, issue de l'histoire propre de l'Afrique du Sud, façonne encore aujourd'hui l'optique de nombreux Sud-Africains »

« ... nous nous protégeons de la vague d'hystérie internationale qui finit par représenter tous les musulmans comme étant des cibles potentielles. Le slogan « un terroriste dans chaque école coranique » ressemble fort aux phobies d' « un communiste sous chaque lit » et du « swart gevaar » (péril noir) de la guerre froide et de l'apartheid. Une nouvelle chasse aux sorcières est inconcevable dans notre pays »¹⁴. Ce raisonnement idéologique méconnaît la différence qualitative entre la lutte armée contre l'apartheid et le fléau djihadiste mondial actuel. En vérité, il ternit le noble combat contre le régime de l'apartheid. Certes, le Magoos Bar fut un attentat tragique, mais n'oublions pas que la direction de l'ANC (African National Congress) réprouvait les attentats contre des cibles civiles.¹⁵ Pour l'ANC, il était impensable de massacrer les clients innocents d'un restaurant ou les passagers d'un autobus. Ainsi, l'ANC a pu continuer à justifier moralement ses activités. Mais il y a un élément encore plus important : les objectifs spécifiques de l'ANC, une Afrique du Sud démocratique, non raciale, ne peuvent se comparer aux ambitions planétaires des extrémistes qui veulent la création d'un califat musulman mondial¹⁶.

LA POLITISATION DES ORGANES DE RENSEIGNEMENT

Un autre problème empêche les services de renseignement sud-africains de se concentrer sur le contre-terrorisme : leur politisation. De fait, depuis 2005 au moins, ces organes, par exemple la NIA (National Intelligence Agency) sont au premier plan des charges accusant l'exécutif d'avoir tiré parti des structures de l'État pour arriver à ses fins politiques¹⁷. Il n'est donc pas étonnant de lire dans le rapport 2008 de la commission ministérielle d'examen du renseignement : « Il est préoccupant que le mandat de la NIA ait pu politiser cet organisme et l'impliquer dans la politique partisane, en lui demandant de surveiller les activités politiques licites et d'enquêter sur celles-ci »¹⁸. L'asthénie de ses automatismes régulateurs et l'ampleur de son mandat permettent à la bureaucratie du renseignement d'espionner les opposants du président. L'ancien ministre du Renseignement, à l'origine de cet examen du renseignement, a également recommandé à l'ANC au pouvoir de lui choisir un successeur de la plus haute intégrité en raison de la complexité des fonctions de ce poste. Le ministre disait lui-même : « La possibilité d'abus du pouvoir perpétré par un ministre ou un directeur général agissant en franc-tireur est immense »¹⁹.

La surveillance des cibles politiques intérieures accapare donc toute l'attention des organes de renseignement nationaux qui ne peuvent donc pas se concentrer sur les terroristes opérant sur le territoire national. En 2009, par exemple, le budget du directeur général adjoint des opérations de la NIA a été réduit pour tenter de le marginaliser. Ce qui veut dire que celui qui dirigeait les opérations et contrôlait les sources de renseignement de niveau très secret ne pouvait pas payer une centaine de sources de haut niveau. Parmi celles-ci se trouvaient celles, essentielles, traitant d'éventuelles menaces contre la Coupe du monde de 2010.

LA SITUATION DE L'APPAREIL SÉCURITAIRE INTÉRIEUR

Au regard de la loi antiterroriste sud-africaine, la police est l'instrument national principal de lutte contre le terrorisme. Toutefois, l'état des forces de police sud-africaines est loin d'inspirer confiance. Selon un rapport de 2008 rédigé par quatorze anciens hauts fonctionnaires de la police, celle-ci souffre d'un

manque de planification et d'entraînement – ce qui explique la qualité médiocre des enquêtes et le petit nombre de condamnations – et il n'y a pratiquement aucun commandement et contrôle²⁰. Citons quelques conclusions de ce rapport :

- ◆ Pénurie d'inspecteurs de police : 3.343 pour tout le pays
- ◆ La plupart n'ont pas d'expérience et sont débordés : 150 dossiers d'enquête ou plus par inspecteur
- ◆ La majorité d'entre eux n'ont pas reçu de formation adéquate et 24 % n'ont même pas bénéficié d'une formation de base²¹.

Parallèlement, les services du ministère de l'Intérieur chargé de la délivrance des passeports et des pièces d'identité ont souvent fait l'objet d'abus par des terroristes internationaux, sur le territoire national et à l'étranger²².

LA CRIMINALISATION PROGRESSIVE

Il existe de plus en plus de preuves de la criminalisation croissante de l'appareil sécuritaire de l'État. En août 2008, le Parquet a remis au Parlement un document confidentiel détaillant l'implication d'anciens membres des forces de sécurité, de l'époque de l'apartheid ainsi que de l'ANC, dans l'entraînement de forces paramilitaires, la contrebande d'armes et le crime organisé²³.

L'infiltration opérée par le crime organisé touche non seulement les personnalités politiques au pouvoir mais aussi les structures sécuritaires, notamment la police. En 2008, des auditions internes ont établi la culpabilité de 538 agents de police dans des affaires telles que meurtres, viols, agressions, vols et corruption à la toxicomanie et abus d'alcool²⁴. En juin 2010, selon des informations parues dans les médias, des agents de police des commissariats de Sharpeville et de Sebokeng ont pris part à des attaques de fourgons blindés²⁵. Toutefois, au-delà des statistiques, il convient de relever les grades des agents impliqués. En 2009, le directeur de la section de lutte contre le crime organisé du West Rand, Dumisani Jwara, et deux de ses adjoints ont été arrêtés pour avoir intercepté des stupéfiants

destinés aux laboratoires judiciaires et les avoir fait parvenir à des criminels²⁶. Mais surtout, tout semble indiquer qu'il ne s'agit là que de la partie émergée de l'iceberg. Selon un sondage effectué en 2007 par l'Institut d'Études de Sécurité (ISS) sur la police, « 92 % des personnes interrogées confirment la gravité du défi que représente la corruption policière et pour 54 %, elle aurait augmenté ces quatre dernières années. Selon plus de 70 %, la plupart des policiers connaissent des collègues impliqués dans des activités criminelles, et 68 % estiment que la plupart des agents ne dénonceraient pas un collègue corrompu »²⁷.

Cet état de fait est grave pour la sécurité car il ouvre la porte à l'infiltration et à la pénétration des organes sécuritaires de l'État par des éléments criminels. Cette pénétration a des conséquences ravageuses. Par exemple, pourquoi les organismes de renseignement étrangers voudraient-ils partager des informations avec leurs homologues sud-africains en sachant qu'elles pourraient être communiquées aux réseaux du crime organisé ? En outre, étant donné l'imbrication croissante du crime organisé et des réseaux islamistes, ces informations pourraient tout à fait aboutir entre les mains d'extrémistes.

L'EFFICACITÉ DE L'APPAREIL SÉCURITAIRE

La nature et l'étendue de la menace terroriste soulèvent des questions pressantes concernant la disponibilité opérationnelle des forces de sécurité sud-africaines.

En août 2009, les poursuites judiciaires contre deux membres du PAGAD, Faizel Waggie et Shahied Davids, pour tentative d'attentat en novembre 2000 contre un restaurant, le Keg and Swan, ont été discrètement abandonnées. Décision prise par le Parquet car, semble-t-il, les écoutes des conversations des accusés auraient été illégales et la police aurait menti sous serment. Mais surtout, leurs présumés complices (Yusuf et Fahiem Enous), qui avaient témoigné à charge, ont été assassinés alors qu'ils étaient sous la protection de la police en tant que témoins. Et ce n'était pas non plus le premier assassinat de témoins. Ebrahim Gallie, témoin dans le cadre d'un autre procès contre le PAGAD, en 2009, avait été enlevé puis abattu. Manifestement, ces poursuites judiciaires ont également dû

être abandonnées²⁸. Et c'est là que le bât blesse. Si les témoins savent les risques qu'ils courent même sous la protection de la police, seront-ils disposés à venir témoigner ? Et s'ils hésitent à témoigner, pourra-t-on réellement poursuivre en justice les criminels ?

Il existe peut-être aussi un problème structurel dans le monde du renseignement : selon les agents de terrain, de la base et de niveau intermédiaire, qui risquent souvent leur vie pour recueillir des informations sur divers groupes islamistes, leurs indices et leurs avertissements restent souvent sans suite ou ne sont pas transmis aux décideurs de plus haut niveau²⁹. Pourquoi donc ? Existe-t-il des obstacles qui empêchent que certains renseignements, donnant matière à poursuites, n'arrivent jusqu'aux décideurs ? Ou parviennent-ils jusqu'à eux, mais sans être suivis d'effets ? Quels que soient les motifs, il s'agit d'un problème qu'il convient de rectifier de toute urgence.

L'AMBIGÜITÉ DE LA RIPOSTE FACE AU TERRORISME

La « politique » contre-terroriste de l'Afrique du Sud est également empreinte d'ambiguïté. Par exemple, en octobre 2004, la NIA réfutait des informations parues dans les médias selon lesquelles l'Afrique du Sud serait une base d'opérations d'Al-Qaïda. Pourtant, en août 2005, la NIA lançait un avertissement selon lequel Al-Qaïda chercherait à établir des

« les experts attribuent ces contradictions à l'hésitation de Pretoria à enquêter sur sa propre communauté musulmane »

réseaux en Afrique australe et qu'il lui serait facile d'attaquer des ports³⁰. Les experts indépendants attribuent ces contradictions à l'hésitation de Pretoria à enquêter sur sa propre communauté musulmane par crainte de se l'aliéner³¹.

Ces contradictions perdurent aujourd'hui. En septembre 2009, à la suite de menaces d'un groupuscule d'Al-Shabaab au Cap, l'ambassade et les consulats des États-Unis, ainsi que les bureaux de l'USAID, ferment leurs portes et le directeur de la police nationale sud-africaine annonce l'ouverture d'une enquête et promet des arrestations, mais, ajoute-t-il, il

n'est pas impossible, selon la police, qu'il s'agisse d'un canular³². De fait, cet épisode a abouti à une opération conjointe réunissant de hauts responsables de la police, des membres de la NIA et des agents américains qui a permis d'arrêter des militants affiliés à des extrémistes en Somalie et au Mozambique, liés eux-mêmes à des lieutenants d'Al-Qaïda en Afghanistan et au Pakistan³³.

MESURES D'AVENIR

Une stratégie contre-terroriste efficace est impossible sans service de renseignement professionnel. Pour ce faire, il faudrait commencer par dépolitiser les organes de renseignement. Des mesures à cet effet ont clairement été définies dans le rapport 2009 de la commission ministérielle d'examen du renseignement. Celle-ci soulignait notamment le mandat extrêmement vaste accordé à la NIA en termes de renseignement politique et recommandait de restreindre ce mandat pour qu'il porte principalement sur « le terrorisme, le sabotage, la subversion, l'espionnage, la prolifération des armes de destruction massive, le crime organisé, la corruption, la violence à grande échelle et le trafic de stupéfiants »³⁴. Un mandat de moindre étendue comporte un avantage supplémentaire : une meilleure utilisation des ressources du monde du renseignement dans un domaine circonscrit. En outre, la formation et le transfert de connaissances dans le cadre d'un partenariat avec des organismes de renseignement étrangers appuieraient la création d'organes de renseignement professionnels.

« une stratégie contre-terroriste efficace est impossible sans service de renseignement professionnel »

Autre élément prioritaire essentiel d'une stratégie contre-terroriste opérante : affirmer sans équivoque la gravité de la menace et éliminer l'apparent manque de volonté politique. L'un des moyens d'y parvenir est de réaliser une évaluation objective de la menace (ce qui veut dire qu'il faut rédiger un livre blanc sur la menace du terrorisme). À cet effet, différents ministères devraient répondre à des questions stratégiques et opérationnelles sur :

- ◆ l'évaluation du niveau réel de la menace
- ◆ la cartographie des types de menaces et des cibles pertinentes
- ◆ l'étude approfondie des nouvelles possibilités technologiques de lutte contre le terrorisme
- ◆ l'équilibre à trouver entre les libertés et la sécurité
- ◆ l'amélioration de la coopération internationale contre le terrorisme, et
- ◆ l'information adéquate de la société sans entraîner des craintes inutiles³⁵.

Ce livre blanc fondé sur les faits pourrait constituer la réponse aux théories au sujet de la menace terroriste en Afrique du Sud (et dans d'autres pays où l'obstacle d'une volonté politique restreinte doit être surmonté). Les politiques qui émanent d'une évaluation objective de la menace sont en partie moins susceptibles d'être entachées de préjugés et d'idéologie personnels. Ce livre blanc pourrait également confirmer la priorité accordée à la lutte contre le terrorisme et constituer la base d'efforts interministériels coordonnés.

Il est également important que les pouvoirs publics sud-africains passent de mesures réactives à des mesures plus proactives (et enfin préventives) pour contrecarrer la menace du terrorisme. Car, disons-le, il est bien moins utile d'arrêter et d'incarcérer des terroristes après que des civils ont été tués et grièvement blessés, comme ce fut le cas pour l'attentat aux explosifs contre Planet Hollywood.

Il serait utile, ici, d'étudier les enseignements tirés de la lutte contre le terrorisme par quelques pays européens³⁶. Les éléments essentiels en sont les relations spéciales établies entre les services de renseignement et une magistrature spécialisée. Ainsi, les dossiers ne peuvent être réduits à néant lorsque les présumés terroristes sont déférés devant les tribunaux. Ces magistrats se consacrent aux affaires de contre-terrorisme et ils comprennent donc les limites du système de justice pénale lorsqu'il s'agit d'actes terroristes. En outre, ils comprennent les

contraintes qui pèsent sur les responsables du contre-terrorisme et le besoin de réponses rapides pour éviter une atrocité terroriste. Ensuite, les actes de terrorisme sont un crime autonome, passible de peines plus sévères. Ainsi, la loi en soi possède un caractère dissuasif certain. Et enfin, la nature proactive d'une stratégie contre-terroriste constitue une démarche judiciaire préventive suivie par les Européens en cas de « conspiration terroriste »³⁷. Ce mode proactif s'accompagne de plans nationaux de mise en alerte et de mesures sécuritaires supplémentaires planifiées pour les lieux publics et les transports en commun. Ces éléments sont tirés de la propension qu'ont les terroristes à s'attaquer aux transports en commun en Europe, comme l'ont prouvé les attentats dans le métro de Londres et contre les trains à Madrid.

Consciente de la nature constamment changeante de la menace, qui requiert une surveillance et une participation permanentes de toutes les institutions publiques, la France, par exemple, a fait de la lutte contre le terrorisme une priorité nationale. Ludo Block le note d'ailleurs : « Les institutions de l'État ont recherché activement des indices et des informations signalant des processus de radicalisation au sein de la société »³⁸.

La réalisation de cet objectif peut être soutenue davantage par la création d'une institution centrale chargée de recevoir toutes les informations pertinentes ayant trait au terrorisme et d'élaborer une stratégie pour le pays dans son intégralité. Ceci pourrait minimiser les messages contradictoires sur le terrorisme émanant des différentes institutions publiques sud-africaines. Les membres de cette structure devront toutefois être nommés sur la base de leurs compétences et non pas de leur allégeance politique. Ils devront être bien payés et sélectionnés avec soin pour empêcher que des éléments criminels ou autres ne s'infiltrent dans cet organisme sécuritaire crucial.

Il serait bon que l'Afrique tire les enseignements de l'expérience européenne, mais il convient de noter que les mesures proactives doivent s'inscrire dans une continuité. Ces mesures proactives, au départ, procèdent certes de la volonté d'identifier et d'interrompre des processus de radicalisation, mais qu'en serait-il face à des djihadistes déjà radicaux ? D'autres mesures proactives doivent alors être prises : perturbation du financement du terrorisme, destruction des caches

d'armes et informations pour localiser les camps d'entraînement ou pour les détruire. Ou alors, si les terroristes présents sont déjà entraînés, armés et qu'ils possèdent les ressources financières pour lancer leurs attentats, d'autres mesures plus agressives viseront à isoler la cible des terroristes, ou vice-versa, ou encore à saboter le plan terroriste³⁹. Ce qui présuppose que l'on saura, grâce à des services de renseignement de qualité, quelles sont les cibles visées, qui sont les terroristes et quels sont leurs plans. L'Afrique du Sud et les autres pays africains doivent donc réfléchir dans la durée et avoir en place des moyens de renseignement humains à long terme, au sein des structures djihadistes.

CONCLUSION

Le terrorisme constitue une menace mondiale omniprésente. L'Afrique est un continent d'accueil pour les opérations des terroristes qui ont été évincés ailleurs. L'Afrique du Sud, avec son infrastructure de transports, de télécommunications et de commerce relativement développée, constitue un territoire particulièrement attirant. Le délabrement de ses services de sécurité, associé à la démarche idéologique de quelques-unes de ses personnalités politique, sape davantage encore toute initiative contre-terroriste vigoureuse. Toutefois, au vu de l'expérience internationale, si Pretoria en trouvait la volonté politique, l'Afrique du Sud pourrait repousser l'attaque du fléau terroriste.

NOTES

¹ "Nations Hospitable to Organized Crime and Terrorism", Bibliothèque du Congrès des États-Unis, 23 octobre 2003.

² Jonathan Schanzer, "Pretoria Unguarded," *The Weekly Standard* 12, No 35, 28 mai 2007.

³ Alameen Templeton, "Uncovering the SA life of London bomb suspect," *Cape Times*, 2 août 2005.

⁴ "SA a growing terrorist hideout", South African Press Association (SAPA), 6 septembre 2005.

⁵ Schanzer.

⁶ "Terrorist obtained South African passports," *USA Today*, 27 juillet 2004.

⁷ Ronald Sandee, "Target South Africa", Exposé pour la réunion du groupe parlementaire du Congrès américain sur le contre-terrorisme, 26 mai 2010. Cf. également Stephan Hoffstatter, Suthentira Govender et Teneshia Naidoo, "SA Accused of Being Slow to Respond to Warnings", *Times Live*, 30 mai 2010,

sur <www.timeslive.co.za/sundaytimes/article477466.ece/World-Cup-terror-alert>.

⁸ “UK bomb plotter flew via SA”, *News24.com*, 7 avril 2008.

⁹ “Terrorism Profile-South Africa”, *Privacy International*, 17 juin 2004, disponible sur <www.privacyinternational.org/article,5.html?%cmd%SD=x-347-66677>.

¹⁰ Henri Boshoff et Martin Schonteich, “South Africa’s Operational and Legislative Responses to Terrorism”, dans *Africa and Terrorism, Joining the Global Campaign*, ed. Jakkie Cilliers et Kathryn Sturman (Pretoria: Institute for Security Studies, 2002), 67.

¹¹ *Ibid.*, 2.

¹² “Pahad: The heat is on,” *News24.com*, 5 août 2004.

¹³ Sandee, *op.cit.*, p. 2

¹⁴ Kurt Shillinger, “al-Qaida in Southern Africa”, *Armed Forces Journal*, février 2006, disponible sur <www.armedforcesjournal.com/2006/02/1813653/>.

¹⁵ “Holding the ANC Accountable,” dans *The Truth and Reconciliation Commission of South Africa Report* (Pretoria : Gouvernement de la République d’Afrique du Sud, 2003), 649, disponible sur <www.info.gov.za/otherdocs/2003/trc/5_3.pdf>.

¹⁶ Hussein Solomon, *Pakistan and the Legacy of Maulana Maududi*, International Institute for Islamic Studies, 2009, 2.

¹⁷ Jackie Mapoloko, “Top cop scuttled Zuma case”, *Mail & Guardian*, 21 mai 2010.

¹⁸ Sam Sole et Nic Dawes, “Kasrils shields his legacy”, *Mail & Guardian Online*, 26 septembre 2008, disponible sur <www.mg.co.za/article/2008-09-26-kasrils-shields-his-legacy>.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Adriaan Basson, “Shocking state of the SAPS”, *Mail & Guardian Online*, 1 mai 2008, disponible sur <www.mg.co.za/article/2008-0501-shocking-state-of-the-saps>.

²¹ *Ibid.*

²² Sean O’Neil, “SA face visa curb to shut terrorist route to Britain”, *The Times*, 4 février 2008.

²³ Liezel Steenkamp, “Suide Afrika ‘n veilige hawe vir Moslem terroriste”, *Rapport*, 9 août 2008.

²⁴ C. Du Plessis, “Hundreds of cops found guilty of crimes in one year”, *Pretoria News*, 8 septembre 2009.

²⁵ Sonja van Buul et Daniella du Plooy, “Cops involved in deadly heist”, *News24.com*, 7 juin 2010.

²⁶ Alex Eliseev et Bonile Ngqiyaza, “Drugs: top cop arrested”, *Pretoria News*, 24 mars 2009.

²⁷ “Zille warns of rising tide of police corruption”, *Mail & Guardian Online*, 18 janvier 2008, disponible sur <www.mg.co.za/article/2008-01018-zille-warns-of-rising-tide-police-corruption>.

²⁸ Stefaans Brummer et Sam Sole, “Did top cops rig PAGAD case?” *Mail & Guardian*, 21 août 2009.

²⁹ Stephan Hofstatter, Suthentira Govender et Teneshia Naidoo, “World Cup terror alert: South Africa accused of being slow to respond to warnings”, *The Sunday Times*, 30 mai 2010.

³⁰ *Ibid.*

³¹ “South Africa’s growing terrorist hideout”, SAPA, 6 septembre 2005.

³² Peter Fabricius, Shaun Smillie et Gillian Gifford, “US still on terror threat in SA as buildings close”, *Pretoria News*, 23 septembre 2009.

³³ “Al Qaeda plot to attack 2010 football World Cup foiled in South Africa”, 14 octobre 2009, disponible sur <www.newstrackindia.com/newsdetails/128098>.

³⁴ Sole et Dawes.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Ludo Block, “Evaluating the Effectiveness of French Counter-Terrorism”, *Jamestown Terrorism Monitor* 3, No 15 (juillet 2005), disponible sur <[www.jamestown.org/single/?tx_ttnews\[tt_news\]=560](http://www.jamestown.org/single/?tx_ttnews[tt_news]=560)>.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Boshoff et Schonteich, 2002.

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Directeur: Ambassadeur
William M. Bellamy
(à la retraite)
National Defense University
300 Fifth Avenue, Building 21
Fort McNair
Washington, DC 20319-5066
Téléphone: + 1 202 685-7300
Site Internet: www.africacenter.org

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À DAKAR

Directrice régionale:
Elisabeth Feleke
Téléphone: 221 33 869 61 00
Courriel: felekee@ndu.edu

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À ADDIS-ABEBA

Directeur régional:
Brad Anderson
Téléphone: 251 11 517 4000
Courriel: AndersonBG@state.gov

BULLETINS DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

Directeur de la rédaction:
Joseph Siegle, Ph.D.
Téléphone: + 1 202 685-6808
Courriel: Sieglej@ndu.edu

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) soutient l'élaboration de politiques stratégiques des États-Unis envers l'Afrique en offrant des programmes d'enseignement de qualité, en effectuant des recherches et analyses au sujet des politiques et en favorisant la prise de conscience et le dialogue sur les priorités stratégiques des États-Unis et les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Dans cette optique, le CESA est résolu à établir des réseaux de dirigeants civils et militaires africains, américains, européens et internationaux et à présenter les points de vue africains à l'intention des décideurs américains.



La série des Bulletins de la sécurité africaine expose les recherches et les analyses d'experts du CESA et de chercheurs extérieurs pour mieux faire comprendre les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ou implicites sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du ministère de la Défense ou de tout autre organisme du gouvernement fédéral des États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur le CESA, veuillez consulter le site Internet à : <http://www.africacenter.org>.

AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES



<http://www.africacenter.org>

